

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 30 du 31 05 2022



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Campagne 2021-2022



**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

#### Sommaire

|                                    |      |
|------------------------------------|------|
| <a href="#">Pois d'hiver</a>       | p 2  |
| <a href="#">Tournesol</a>          | p 8  |
| <a href="#">Maïs</a>               | p 13 |
| <a href="#">Soja</a>               | p 11 |
| <a href="#">Blé tendre</a>         | p 18 |
| <a href="#">Orges de printemps</a> | p 23 |

#### Pois :

- Le vol de tordeuse se produit.

#### Tournesol :

- Les tournesols sortent progressivement de la période de sensibilité au puceron.

#### Maïs :

- Stade 3 à 11 feuilles.
- Toujours un beau développement des maïs
- Pas de risque pucerons à ce jour
- Pyrale : pose des trichogrammes la semaine prochaine dans les zones précoces de la région.

#### Soja :

- Les stades s'échelonnent de 2 à 4 nœuds.

#### Blé :

- Le risque puceron est à évaluer jusqu'au stade grain laiteux.

#### Orge de printemps :

- Au-delà du stade mi floraison, les moyens de lutte contre les maladies perdent de leur efficacité.

### Information réglementaire : *Popillia japonica*

L'organisme de quarantaine prioritaire "*Popillia japonica*" poursuit son avancée en Europe. Présent en Italie et en Suisse, 2 individus isolés ont été capturés à Bâle (CH) et à Fribourg-en-Brisgau (GE) donc pas très loin de notre région.

Vous trouverez la note d'informations via ce [lien la fiche Popillia de la plateforme ESV](#) ainsi que sur le site de la DRAAF [Par ici](#) et de la FREDON : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/actualite>



Réseau 2021-2022

**POIS D'HIVER**

Cette semaine, 2 parcelles ont été observées à Foucherans – 39 et Donzy - 58.

Les stades s'échelonnent du début à la fin du stade limite d'avortement (longueur de la graine supérieure à 8.5 mm).

**Ravageurs**

**Pucerons verts du pois**

**Période de risque, seuil indicatif de risque** : Voir BSV précédents.

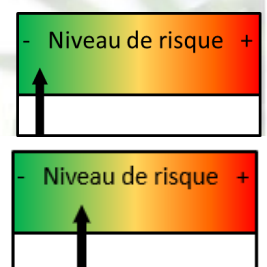
**Observations** : Présence de puceron vert dans la parcelle de Donzy – 58, entre 1 et 10 individus par plante.



*Pucerons verts sur pois  
E.Joudelat – CA89*

**Analyse de risque** : Les parcelles quittent progressivement la période de risque et les populations sont peu importantes.

- Pour les parcelles ayant atteint la fin du stade limite d'avortement, le risque est faible.
- Pour les parcelles n'ayant pas atteint la fin du stade limite d'avortement, le risque est faible à moyen.





### Bruche de pois

**Période de risque :** La période de risque pour la bruche de pois s'étend du stade **jeunes gousses 2 cm à fin du stade limite d'avortement (fin floraison + 10 jours)**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

La fin du stade limite d'avortement (FSLA) est atteinte lorsque les dernières gousses mesurent 8-9 mm d'épaisseur.

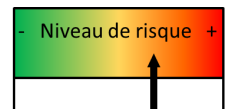
**Observations :** La bruche n'a pas été observée dans les parcelles du réseau BSV cette semaine mais elle est signalée hors réseau.



*Bruche sur pois  
M.Bouillé – CA89*

**Analyse de risque :** Les parcelles quittent progressivement la période de risque.

Le risque est moyen à fort pour les parcelles qui n'ont pas encore atteint la fin du stade limite d'avortement.



### Tordeuse du pois

**Description :** Papillon d'environ 15 mm d'envergure avec les ailes antérieures de couleur brun olive. Actif dès lors que la température maximale dépasse 18°C. Les vols de tordeuses sont surveillés dans une parcelle grâce à l'utilisation d'un piège sexuel.

**Période d'observation et seuil indicatif de risque :** La tordeuse doit être observée à partir de début floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la floraison). Pour **l'alimentation humaine ou pour un débouché semences**, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées** depuis le début de la floraison. Pour **l'alimentation animale**, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées** depuis le début de la floraison.



**Observations :**

| Commune | Nombre de tordeuses cap- | Cumul depuis le début de la |
|---------|--------------------------|-----------------------------|
| Donzy   | 150                      | 330                         |

**Analyse de risque :**

- Pour les débouchés alimentation animale, le risque est faible à moyen.
- Pour les débouchés alimentation humaine ou semences, le risque est fort.



**Maladies**

**Ascochytose**

**Description, période de risque :** Voir BSV précédents

**Observations :** Des symptômes ont été observés à Foucherans – 39 et concernent 100% des pieds.



Symptômes d'Ascochytose sur pois d'hiver - 39

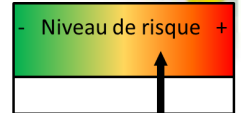
P. Chopard – CA39





**Analyse de risque :**

- Dans les parcelles qui présentent des symptômes et qui ont été protégées il y a plus de 3 semaines, le risque est moyen à fort.
- Dans les parcelles protégées il y a moins de 3 semaines, le risque est faible.



**Bactériose**

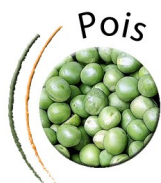
**Période de risque :**

Le pois d'hiver est particulièrement exposé à la bactériose ; les symptômes s'observent à l'occasion de gelées survenant après une période douce et pluvieuse, à partir du stade 5-6 feuilles.

**Observations :** Des symptômes ont été observés hors réseau.

Il n'existe pas de moyen de lutte sur la culture contre la bactériose. Les leviers agronomiques doivent être mobilisés (densité de semis, date de semis).





## POIS DE PRINTEMPS

Cette semaine, 4 parcelles ont été observées.



Localisation des parcelles observées du 25 au 31 mai 2022

Les pois de printemps se situent entre les stades 12 feuilles et début du stade limite d'avortement.

### Maladies

#### Asochytose

**Description, période de risque :** Voir BSV précédents

**Observations :** Des symptômes ont été observés à Gy Leveque - 89 et concernent 2% des pieds.

**Analyse de risque :** Voir partie pois d'hiver.

### Ravageurs

#### Pucerons verts du pois

**Période de risque, seuil indicatif de risque :** Voir le paragraphe dans la partie pois d'hiver.

**Observations :** Le puceron vert a été observé dans une parcelle du réseau (Gy Leveque - 89) mais avec un nombre d'individus relativement faible (1 à 10 pucerons par plante).

**Analyse de risque :** Le risque est faible à moyen



**Observer attentivement la présence d'auxiliaire avant toute prise de décision : ils peuvent jouer un rôle important dans la régulation des populations.**



**Tordeuse du pois**

**Période de risque, seuil indicatif de risque :** Voir le paragraphe dans la partie pois d'hiver.

**Observations :**

| Commune             | Nombre de tordeuses observées cette semaine | Cumul depuis le début des comptages |
|---------------------|---|-------------------------------------|
| Coumier le Sec - 21 | 90  | 90                                  |
| Neuvy Sautour - 89  | 118   | 118                                 |

**Analyse du risque :**

- Pour les débouchés alimentation animale, le risque est faible.
- Pour les débouchés alimentation humaine ou semences, le risque est fort.



**Bruche du pois**

Idem que pour le pois d'hiver.





Cette semaine, le réseau est constitué de 11 parcelles.

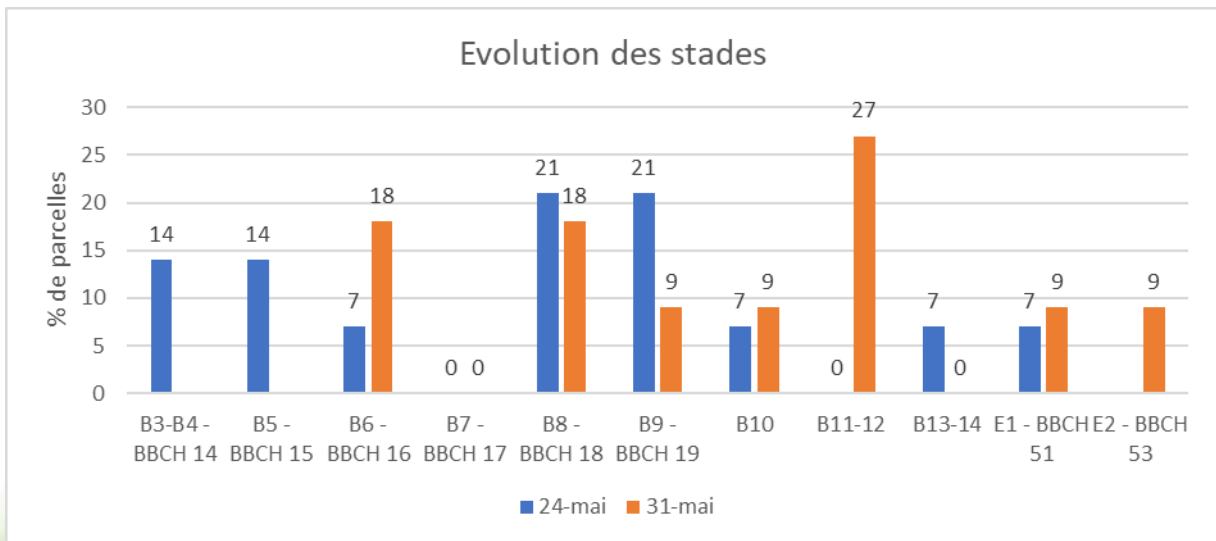


Localisation des parcelles observées du 25 au 31 mai 2022

**Stades**

Les tournesols continuent de progresser en stade.

Au sein du réseau, les stades s'échelonnent de B6 (BBCH 16) au stade E2 (Le bouton se détache de la couronne foliaire – BBCH 53).







**Puceron Vert du prunier (*Brachycaudus helichrysi*)**

9 parcelles observées.

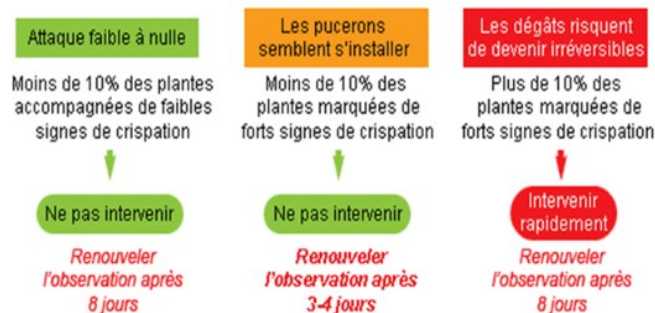
**Période de sensibilité** : de la levée à la formation du bouton floral.

La présence des pucerons verts du prunier est révélée par un début de crispation du feuillage, qui se transforme ensuite en déformation (cloques).

L'intensité des symptômes peut évoluer très vite, en cas de multiplication rapide des insectes.

**Seuil indicatif de risque** : ne pas intervenir avant 10 % de plantes fortement crispées.

- en dessous de ce seuil, l'attaque peut rester contenue ou cesser d'elle-même (conditions climatiques peu favorables, activité des organismes auxiliaires...)
- maintenir la surveillance : une protection insecticide ne permet pas de contrôler une éventuelle reprise d'infestation par des vols d'ailés échelonnés.



**Observations :**

Le nombre de pucerons par plante est en très forte régression. Cela s'explique notamment par l'activité de la faune auxiliaire régulièrement observée en parcelle, et par l'avancée en stade des tournesols, qui deviennent moins sensibles.

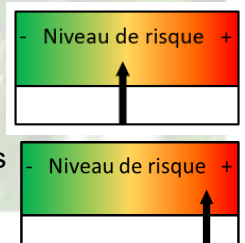
3 parcelles présentent des feuilles crispées avec entre 1 et 90 % des plantes crispées (32 % en moyenne). Les parcelles les plus précoces quittent la période de risque.



Crispation sur feuilles – Auxerrois  
M. Lautier – CA89

**Analyse de risque :**

- Pour les parcelles avec un taux de crispation inférieur à 10% ou étant sorties de la période de sensibilité, le risque est faible.
- Pour les parcelles avec un taux de crispation supérieur à 10% et étant encore dans la période de sensibilité, le risque est fort.





**L'analyse de risque doit prendre en compte la présence des auxiliaires qui peuvent jouer un rôle dans la gestion des pucerons. Ils sont régulièrement observés en parcelle.**

### Ambroisie

C'est une astéragée. Ses cotylédons sont charnus, moyens et elliptiques ou oblovaux. La plante est poilue avec des feuilles opposées. Les 2 premières feuilles sont lobées ou divisées. Leurs nervures blanchâtres sont bien visibles. A ce stade, l'ambroisie peut se confondre avec l'anémone des champs. La plante est d'un vert franc des deux côtés (risque de confusion avec l'armoise commune qui a une face inférieure gris argentée).



Ambroisie  
Photo : E. Courbet – CA70

Il s'agit d'une plante invasive et allergisante qui cause de graves problèmes de santé publique. La prévention et la lutte sont rendus obligatoires par des arrêtés préfectoraux.

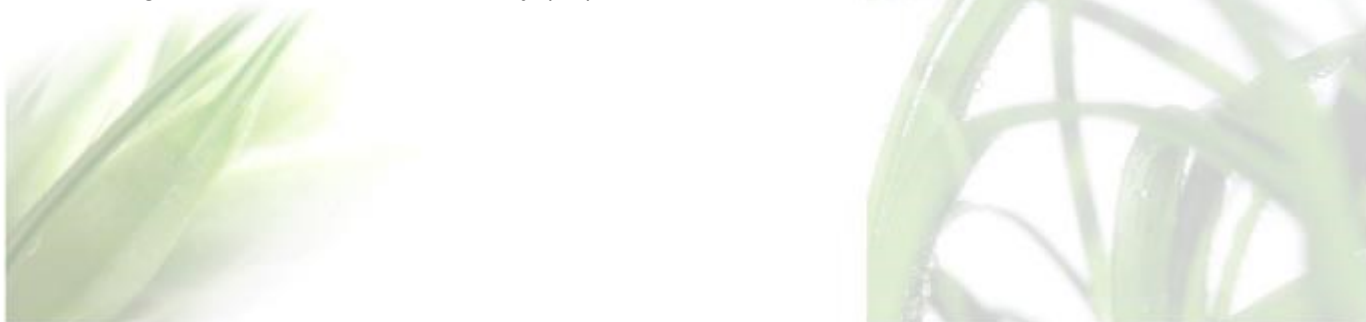
Elles doivent être détruites avant pollinisation et si possible avant floraison, au plus tard le 1 août.

Cette plante doit être signalée via : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

L'élimination impose de se protéger avec gants, lunettes et masque adaptés.

En parcelle, la lutte chimique doit être couplée avec des mesures agronomiques pour être efficace : rotation (éviter les cultures à risque comme tournesol et soja), déchaumage et faux semis en interculture pour épuiser le stock semencier, retard des dates de semis, et évitement des contaminations à d'autres parcelles par le nettoyage du matériel de récolte et de travail du sol, ainsi que le broyage des bordures infestées.

Elle est signalée sur la parcelle de Buxy (71).



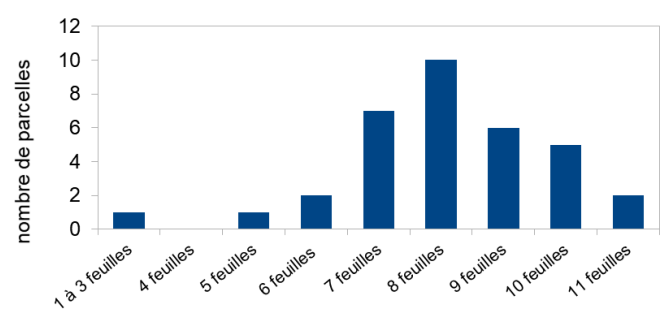


Le réseau d'observation est constitué de 34 parcelles.

**Localisation des parcelles observées du 30 au 31 mai 2022**



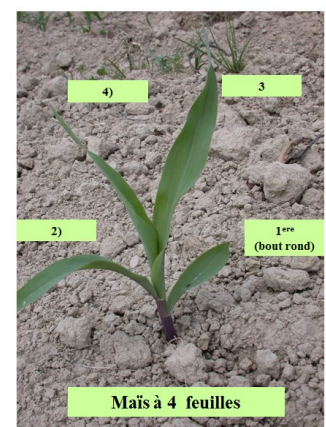
Stade du maïs le 31 mai 2022



### Contrôle des stades

- De la levée à la floraison, dénombrement des feuilles visibles : compter **TOUTES** les feuilles.
- Contrôler le stade sur 10 plantes consécutives sur le rang.

• Un stade repère est réalisé à la parcelle lorsque 50 % des plantes ont atteint ce stade



Seul environ 15 % des semis ont pu se réaliser avant le 15 avril, l'essentiel des implantations, très groupées, a eu lieu la deuxième quinzaine d'avril. Les semis se sont quasiment terminés au 5 mai. Les premiers semis atteignent 10 à 11 feuilles.



## Lutte contre les mauvaises herbes

Les flores annuelles et vivaces sont bien levées.

Privilégier les méthodes de désherbage alternatif intéressantes en conditions sèches.

Le binage est une des méthodes de lutte les plus sélectives pour le maïs. Il permet de bien gérer les adventices bien développées et d'aérer les sols battus.

### Ravageurs

### Pucerons

Les pucerons sont toujours quasiment absents sur les parcelles du réseau.  
Pas de risque à ce jour.



Quelques individus, surtout des ailés sont parfois observés, mais toujours en dessous des seuils de nuisibilité. Les auxiliaires présents arrivent à maîtriser les populations de pucerons.

Rappel de la nuisibilité des pucerons sur le maïs (variable selon les espèces)

| RAVAGEURS                     | PERIODE DE SENSI-                            | SEUIL INDICATIF DE NUISIBILITE  |
|-------------------------------|--|---|
| <b>Pucerons Metopolophium</b> | 3 à 10 feuilles.                             | 5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles.<br>10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles.<br>20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles.<br>100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles. |
| <b>Pucerons Sitobion</b>      | 3 à 10 feuilles.<br>Début juillet/début août | 500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés)<br>Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi                             |
| <b>Pucerons Rhopalosiphum</b> | Début Juillet / début Août                   | - Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution<br>- Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies                    |



**Identifier les différents pucerons présents sus maïs**

***METOPLOPHIUM DIRHODUM***  
(PUCERONS VERTS)



**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.  
Cornicules et antennes claires.

***SITOBION AVENAE***



**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).  
Cornicules et antennes noires.

***RHOPALOSIPHUM PADI***



**Taille :** environ 2 mm.  
**Forme :** globuleuse.  
**Couleur :** Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.



**Coccinelles - Photo - CA71**

**Pyrale : le vol s'intensifie très localement**

Sur les 27 pièges mis en place et relevés pour cette deuxième semaine dans la région, 11 ont piégés des pyrales.

Depuis une semaine, le nombre de sites avec des piégeages progresse ainsi que le nombre d'individus piégés.

Les piégeages sont importants à VINCELLES (jura) avec 9 captures, à LAIVES et MONTPONT EN BRESSE avec 8 captures.

Les 1<sup>ers</sup> pontes commencent à être observées.

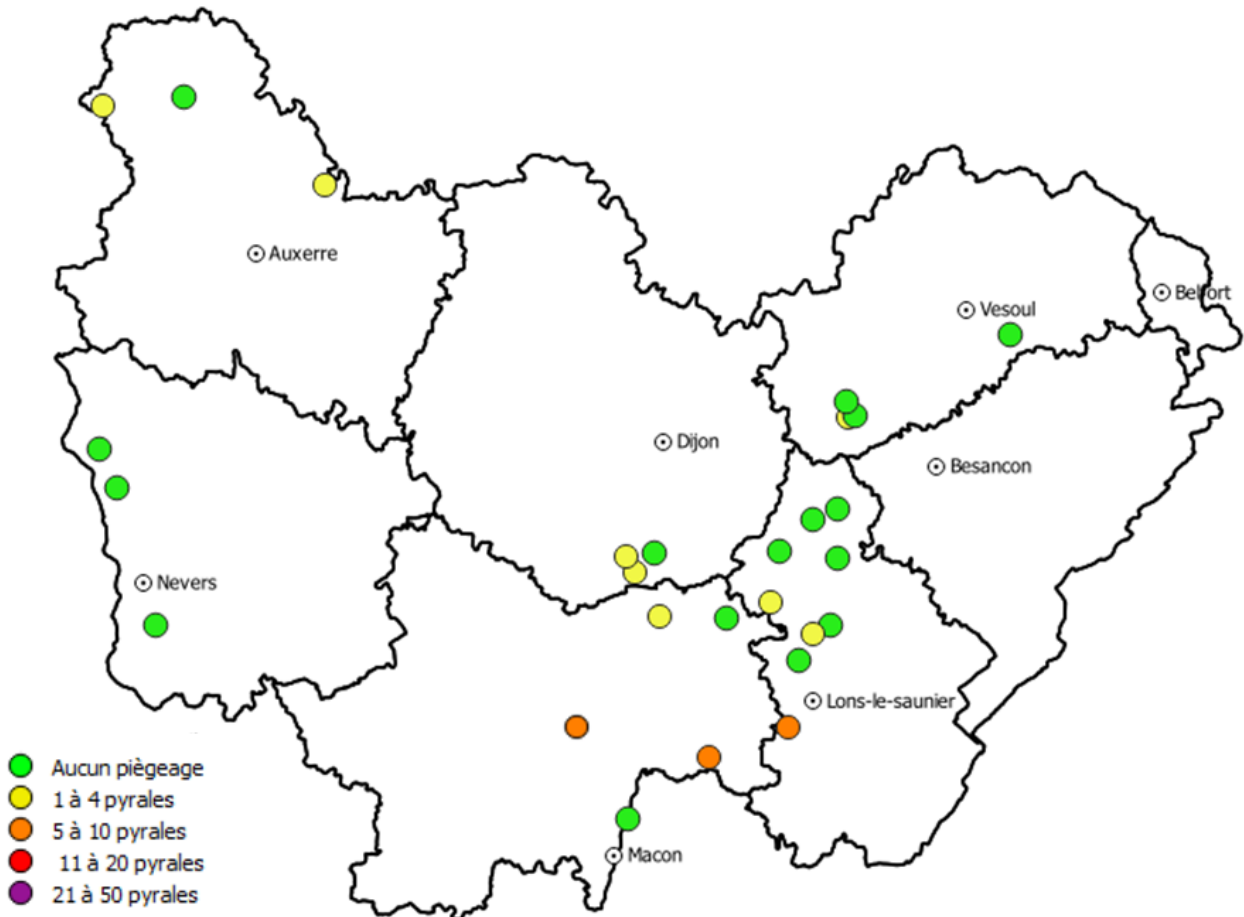


**Piège pyrale - photo CA71**



Grandes cultures n° 30 du 31 05 2022

Carte des captures de pyrales relevées le 30 et 31 mai 2022





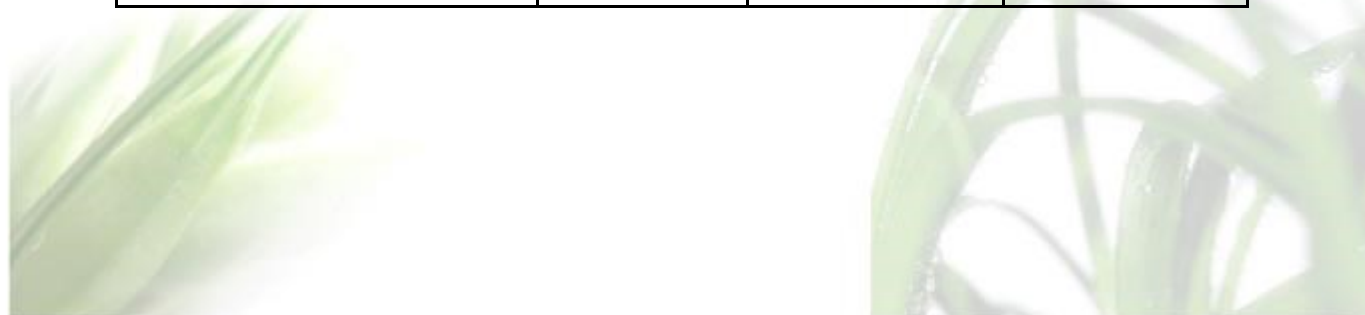
# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 30 du 31 05 2022

| Commune                  | Département    | Nombre de pyrales adultes piégées |        |
|--------------------------|----------------|-----------------------------------|--------|
|                          |                | 23 mai                            | 30 mai |
| ARGILLY                  | Côte d'or      | 0                                 | 0      |
| RUFFEY-LES-BEAUNE        | Côte d'or      | 1                                 | 4      |
| RUFFEY-LES-BEAUNE        | Côte d'or      | -                                 | 2      |
| ORCHAMPS                 | Jura           | 0                                 | 0      |
| GEVRY                    | Jura           | 0                                 | 0      |
| ROCHEFORT-SUR-NENON      | Jura           | 0                                 | 0      |
| SANTANS                  | Jura           | 0                                 | 0      |
| ASNANS-BEAUVOISIN        | Jura           | 0                                 | 4      |
| BRAINANS                 | Jura           | 0                                 | 0      |
| LOMBARD                  | Jura           | 0                                 | 0      |
| SELLIERES                | Jura           | 0                                 | 1      |
| VINCELLES                | Jura           | 1                                 | 9      |
| SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN | Nièvre         | 0                                 | 0      |
| SAINT-PARIZE-LE-CHATEL   | Nièvre         | 0                                 | 0      |
| VARENNES-LES-NARCY       | Nièvre         | 0                                 | 0      |
| CUGNEY                   | Haute-Saône    | 2                                 | 2      |
| CUGNEY                   | Haute-Saône    | 0                                 | 0      |
| VELESMES-ECHEVANNE       | Haute-Saône    | 0                                 | 0      |
| VALEROIS-LE-BOIS         | Haute-Saône    | -                                 | 0      |
| BAUDRIERES               | Saône-et-Loire | 0                                 | -      |
| SENOZAN                  | Saône-et-Loire | 0                                 | 0      |
| LAIVES                   | Saône-et-Loire | 1                                 | 8      |
| MONTPONT-EN-BRESSE       | Saône-et-Loire | 2                                 | 8      |
| PIERRE DE BRESSE         | Saône-et-Loire | -                                 | 0      |
| SANTILLY                 | Saône-et-Loire | -                                 | 1      |
| VERDUN-SUR-LE-DOUBS      | Saône-et-Loire | 0                                 | 2      |
| PERCEY                   | Yonne          | 2                                 | 4      |
| MONTACHER-VILLEGARDIN    | Yonne          | 11                                | 1      |
| SENS                     | Yonne          | -                                 | 0      |





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

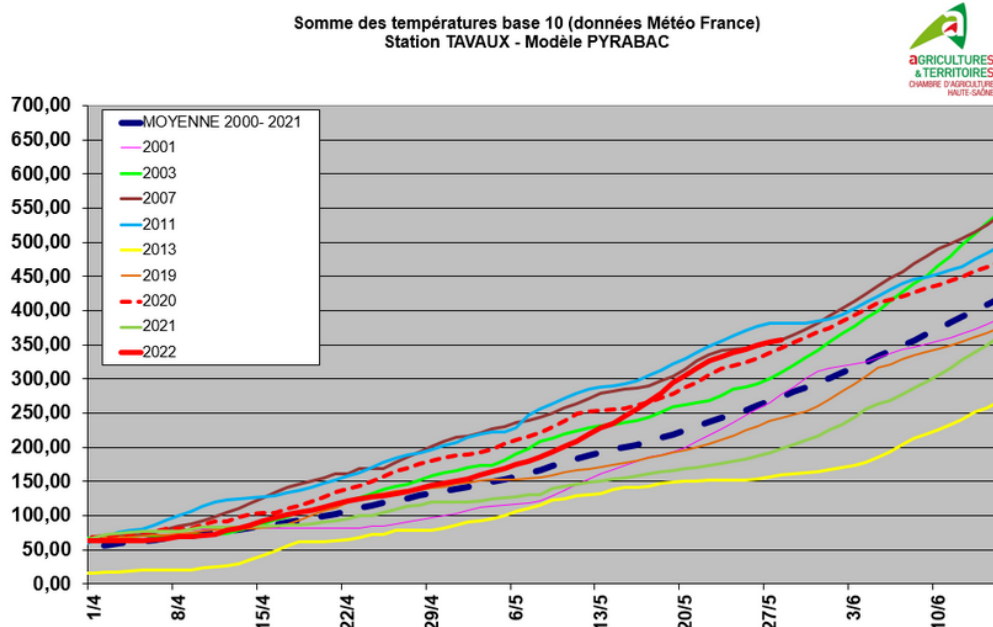
## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 30 du 31 05 2022

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C).

L'année 2022 est une des plus chaudes enregistrée, notamment avec des températures proches des records du 15 au 20 mai.



Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (une seule génération par an). Ce vol de pyrales débute à partir de 500°C jours depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans le sud de la Bourgogne (modèle INRA base 10°C). Ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Et le pic de vol est atteint quand 700°C base 10 sont atteints correspondant au pic de larves.

Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône. Le dépôt de ponte des pyrales plurivoltines débute à 330 °C alors que celui de la race monovoltine débute à 500 °C base 10.

Les pyrales piégées depuis deux semaines sont des individus plurivoltins.

Les femelles pondent dans les 2 à 3 jours suivant leur sortie. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme.

### Pose des trichogrammes

Les trichogrammes doivent être posés quand le vol de pyrale est significatif.

Dans les secteurs les plus précoces (Nièvre, Yonne, Jura, Saône-et-Loire et sud Haute-Saône et sud Côte d'or) **les lâchers seront réalisés la semaine prochaine du 6 au 10 juin.**

Pour les zones plus tardives, les lâchers devraient être réalisés dans la semaine suivante.

L'information sera précisée dans le prochain bulletin.





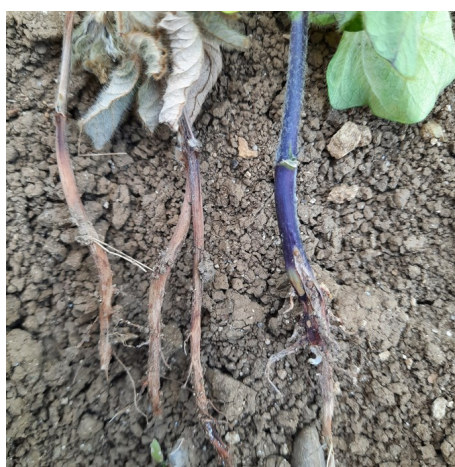
Le réseau est en train de se constituer et est actuellement composé de 4 parcelles.



Localisation des parcelles de soja observées du 25 au 31 mai 2022

### Divers

Les stades s'échelonnent de V2 (2 noeuds – BBCH 12) à V4 (4 noeuds - BBCH 14).



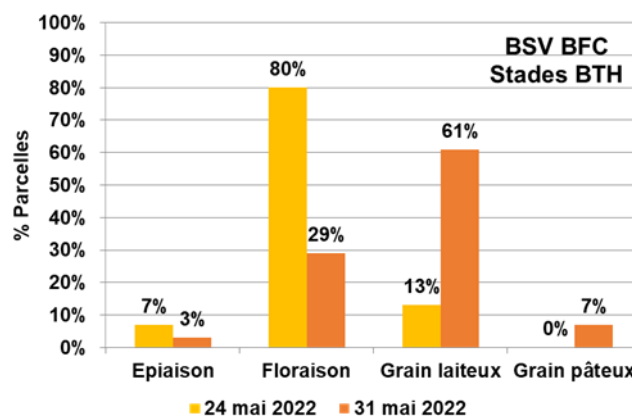
*Rhizoctone – La Loye - 39*  
*P. Chopard – CA39*



## BLE TENDRE

### Les parcelles

Cette semaine, l'analyse de risque repose sur l'observation de 38 parcelles.



Gris : pas d'observation – Orange : DFP à DFE – Marron : gonflement – Rouge : épiaison – Violet : floraison – Mauve : remplissage des grains

Un peu plus de 2/3 des parcelles sont en cours de remplissage des grains.

### Les ravageurs

#### Lémas

Des dégâts de lémas (feuilles lacérées) sont observés dans 53 % des parcelles du réseau contre 61 % la semaine dernière.

Le risque reste stable depuis la semaine dernière.

#### Pucerons des épis

Plusieurs espèces de pucerons peuvent se retrouver sur les feuilles de blé en cours de montaison, mais seul *Sitobion avenae* monte sur les épis. Il développe des colonies qui provoquent des dégâts par prélèvement de sève **de la floraison à grain laiteux**. D'une longueur de 2 à 3 mm, allongé, sa couleur n'est pas caractéristique (elle peut varier du vert au rouge en passant par le jaune). Il présente des cornicules noires (appendices situés de part et d'autre de la partie postérieure de l'abdomen).

**Seuil de risque** : Il est défini à partir du début épiaison : 1 épi sur 2 infesté par au moins un puceron. Ce seuil correspond en moyenne à moins de 5 pucerons/épi.



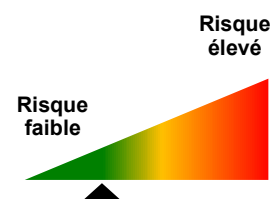


Cette semaine, 27 parcelles ont fait l'objet d'une observation sur ce ravageur. 33 % d'entre elles sont concernées par la présence de pucerons sur les épis avec en moyenne 3 % d'épis colonisés. La fréquence de parcelles touchées baisse depuis la semaine dernière. De plus, les pucerons sont très peu nombreux dans les parcelles affectées. De nombreux auxiliaires sont observés.



**SI ON SE RESUME :**

**Le risque se réduit en fréquence de parcelles affectées et reste modeste en intensité. Au-delà du stade grain laiteux, ce risque n'est plus à prendre en compte.**



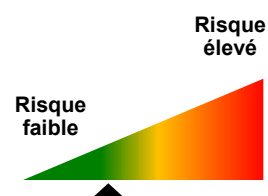
**Cécidomyies orange**

Cette semaine, sur 10 parcelles ayant fait l'objet de piégeages en cuvettes, le ravageur est rencontré dans deux d'entre elles à un niveau très modéré (de 1 à 5 cécidomyies en 24h).



**SI ON SE RESUME :**

**Le risque a très significativement baissé depuis la semaine dernière. A partir du stade fin floraison, ce risque n'est plus à prendre en compte.**





## ORGES DE PRINTEMPS

### Les parcelles

Seulement 3 parcelles ont été observées cette semaine. Leur stade s'échelonne de fin floraison à début de remplissage des grains.

### Maladies

Dans la zone non traitée des parcelles, les maladies sont absentes.



#### SI ON SE RESUME :

**Au-delà du stade mi floraison, les moyens de lutte contre les maladies perdent de leur efficacité.**

### Lémas

Les dégâts de lémas (feuilles lacérées) ne sont pas observés dans les parcelles du réseau.  
Le risque reste faible.





## **ADVENTICES**

**Mieux connaître les mauvaises herbes pour mieux les gérer :** Rendez-vous sur le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr/>

**Contrôler la présence des graminées dans les parcelles.**

**Et faucher les contours externes des parcelles pour limiter la progression des flores adventices.**

### ***Note commune 2022***

**INRA, ANSES, ARVALIS - Institut du Végétal  
pour la gestion de la résistance aux fongicides utilisés  
pour lutter contre les maladies des céréales à paille**

[https://www.arvalis-infos.fr/file/galleryelement/pj/f3/85/a6/9c/note-commune\\_20220128\\_vdefinitive5076668232443906567.pdf](https://www.arvalis-infos.fr/file/galleryelement/pj/f3/85/a6/9c/note-commune_20220128_vdefinitive5076668232443906567.pdf)



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

